

Mesdames et Messieurs les élus
du Centre Régional de la Propriété Forestière
Provence Alpes-Côte d'Azur

Le Luc-en-Provence, 8 octobre 2021

**Objet : Invitation à une réunion entre les élus Fransylva
et les élus du CRPF de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
concernant le projet de nouveau SRGS**

Chers collègues,

Je suis, comme vous, ainsi que deux autres des présidents signataires du présent courrier, membre du Conseil de Centre du CRPF PACA, élu par nos pairs, pour les représenter au sein de cet établissement public.

C'est aujourd'hui avec la casquette de Président de Fransylva PACA, l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de la région, que je cosigne avec mes collègues ce courrier d'invitation à une réunion commune entre élus concernant le projet de future version du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) que vous aurez prochainement à approuver avant qu'il ne soit transmis pour avis à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) dont nous sommes membres.

Le temps presse et il nous paraît essentiel que l'examen de ce projet par les représentants des propriétaires forestiers soit élargi alors qu'il n'a été, jusqu'à présent, que légèrement évoqué sous l'angle technique au sein de votre Conseil de Centre alors qu'il s'agit d'un document politique dont les « orientations » proposées vont avoir demain un impact réglementaire dont les conséquences sur la gestion de nos forêts privées nous préoccupent.

Si la rédaction d'un tel document relève, au niveau de chaque région, de la compétence des CRPF, il n'en reste pas moins qu'il est destiné en priorité à orienter la gestion des forêts privées qui est, comme le précise le Code Forestier, sous la responsabilité de leurs propriétaires et il est évident que c'est le rôle des syndicats professionnels, qui sont les seuls organismes représentatifs des propriétaires, de veiller à ce que les dispositions qui y figurent soient nécessaires, cohérentes, compréhensibles, adaptées aux contextes et aux contraintes, économiquement réalistes et surtout acceptables pour être acceptées et utilisées.

Or, c'est tardivement mais sans la moindre concertation préalable, que le CRPF a présenté fin juin son projet quasiment fini à un aréopage de « partenaires » multiples dans une réunion d'une journée à laquelle nous avons, nous aussi, été conviés.

Nos collègues, Gérard Gautier¹ et Isabelle de Salve-Villedieu², qui découvraient en séance le contenu de ce gros document, ont alors exprimé leur surprise de constater que Fransylva n'avait pas été associée à son élaboration et ont manifesté leur mécontentement devant ce simulacre de concertation. Le nombre de places ayant été limité pour des raisons sanitaires, je participais à cette réunion avec ma casquette de conseiller du CRPF et le président Bruno Giaminardi m'a vertement rappelé en début de réunion que je devais respecter ce qu'il estimait être un consensus, me réduisant ainsi au silence³, sans pouvoir faire état de mes interventions en conseils de centre dont il n'avait pas été tenu compte dans la rédaction du projet présenté.

Suite à cette réunion, les cinq présidents de Fransylva se sont concertés et ont demandé officiellement⁴ au CRPF de surseoir aux présentations et consultations tant que nous n'aurons pas **travaillé ensemble** de manière détaillée en véritable partenariat et produit un document acceptable qui pourra alors leur être présenté avant d'être soumis pour validation à la CRFB.

La réponse qui nous a été faite en date du 28 juillet (copie jointe) ne nous ayant pas satisfait, nous avons été conduits, après nouveaux échanges entre nous, à adresser une seconde lettre recommandée en date du 30 août (copie jointe) rappelant notamment qu'à nos yeux le SRGS était un document cadre à **destination exclusive des forestiers privés**⁵.

Compte tenu de l'aspect « politique » du problème, nous avons demandé une réunion entre « élus » de Fransylva et « élus » du CRPF. À la place, c'est une réunion à laquelle participaient pour le CRPF, le président Bruno Giaminardi, le directeur Christophe Barbe et Marie Gautier, ingénieure en charge de la rédaction du projet de SRGS qui a eu lieu le 16 septembre. Il nous a été confirmé que le CRPF était disposé à prendre en considération les remarques sur lesquelles nous sommes en train de travailler et de nous revoir pour en discuter. À ce jour la prochaine réunion entre le CRPF et Fransylva est envisagée au plus tôt pour le 18 ou le 19 novembre. Or, non seulement le temps presse car le planning pour finaliser le projet de SRGS qui doit ensuite suivre une série d'étapes avant d'être approuvé par le Ministre est serré, mais il est indispensable que de notre côté, celui des propriétaires forestiers privés, dont vous faites partie, nous puissions débattre des points qui nous semblent litigieux dont certains nous paraissent inacceptables.

¹ Président de Fransylva 13, Président de France-Forêt PACA, Représentant de la région Sud au conseil d'administration de la Fédération Fransylva, vice-président de Fibois Sud

² Présidente de Fransylva 04-05-84, conseillère élue au CRPF PACA

³ Ce qui pose la question de l'ambiguïté de nos rôles au CRPF et dans nos syndicats qui nous y ont « envoyés »

⁴ Voir lettre recommandée avec accusé de réception du 18 juillet 2021 (jointe)

⁵ Il est intéressant à ce propos de se référer au document joint, « *commentaires sur la loi du 6 août 1963* » dans lequel Alain de Mongascon, ancien président du CRPF des Pays de Loire, rappelle le pourquoi de cette loi.

C'est pourquoi, nous vous proposons de nous réunir pour en discuter.

Afin de déterminer une date qui puisse satisfaire le maximum d'entre-nous, nous vous demandons de bien vouloir répondre au sondage « Doodle » dont le lien figure dans le mail que vous venez de recevoir. Nous avons bien conscience qu'il ne sera probablement pas possible de donner satisfaction à tous mais nous ferons le maximum pour équilibrer au mieux votre représentation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, chers collègues, nos amicales salutations.

Fransylva 04-05-84

Isabelle de Salve-Villedieu



Présidente

Fransylva 06

Corinne Baïllon-Dhumez



Présidente

Fransylva 13

Gérard Gautier



Président

Fransylva 83

Christian Mercier



Président

Fransylva PACA

Frédéric-Georges Roux



Président